Etablissement public
d'aménagement Paris-Saclay
7 Boulevard Thomas Gobert
91120 Palaiseau
http://www.epa-paris-saclay.fr

Christ de Saclay - Concertation préalable du 12 octobre au 20 novembre

Compte rendu du point d'information du vendredi 30 octobre

Modalités logistiques

- **Horaires** : 18h – 20h
- **Intervenants** : 2 consultants Sennse. Présence de Pierre Bot maire de Saclay, Catherine Ferioli, adjointe en charge de la vie citoyenne et de la démocratie locale, Nathalie Rousseau, adjointe en charge de l'urbanisme et du logement et de Serge Fourgeaud, adjoint en charge des travaux des bâtiments et des voiries.
- **Localisation** : point d'information tenu dans la salle du conseil municipal de Saclay





Bilan quantitatif

- **Plaquettes d'information distribuées** : environ 30 exemplaires. La majorité des personnes abordées avaient déjà reçu le document via la campagne de boitage réalisée en amont de la concertation préalable.
- **Formulaires de contribution complétés** : 14.
- **Publics rencontrés** : principalement des habitants du centre-bourg, une grande partie de retraités.

Bilan des échanges

- Dans l'ensemble, le point d'information du vendredi 30 octobre à la mairie de Saclay a été accueilli positivement, que ce soit par l'équipe municipale présente ou par les habitants du centre-bourg. La participation a été plutôt bonne puisqu'une trentaine de personnes se sont présentées à 18h. Il semblerait que la communication de la commune ait permis de favoriser la participation des habitants.

- Le fait de tenir un point d'information en centre-bourg, en complément des deux points précédemment organisés au Auchan de Saclay a été particulièrement apprécié. Plusieurs participants ont exprimé leur reconnaissance vis-à-vis de l'EPA Paris Saclay d'avoir pris en compte les remarques soulevées lors de la réunion publique sur ce point. Les participants expliquaient qu'il était important de permettre aux habitants du centre-bourg d'échanger avec l'équipe projet.

- Après clarification du cadre de la concertation préalable, qui accompagne l'élaboration du projet, les participants ont bien compris l'objet et les modalités de la rencontre. Les échanges se sont ensuite déroulés dans de bonnes conditions, avec une mobilisation des animateurs pour répondre aux questions des habitants sur le projet.

- Le format n'a pas permis de capter des flux de passants comme à Auchan. Les personnes qui se sont présentées avaient décidé de venir par elles-mêmes.

- Les profils rencontrés étaient différents des personnes rencontrées lors des deux rencontres à Auchan. Il s'agissait exclusivement de personnes qui vivaient dans le centre-bourg – contre une part importante d'extérieurs à la commune lors des rencontres à Auchan. Les participants connaissaient le projet et désiraient obtenir plus d'informations sur ce dernier ; plusieurs d'entre eux étaient présents lors de la réunion publique.

- Les échanges ont permis de recueillir plusieurs interrogations des participants, notamment sur les caractéristiques des aménagements envisagés et les perspectives d'évolution démographique de la commune. Ce point d'information et d'échange avait vocation à présenter les grandes orientations du projet et à préparer les temps de concertation suivants, notamment la balade urbaine du 7 novembre et l'atelier participatif du 10 novembre 2026, destinée à approfondir la présentation du projet et à apporter des éléments de réponse complémentaires.

- Les animateurs ont pu préciser les objectifs et le cadre réglementaire de la concertation préalable. Ce dernier était assez peu connu des participants et confondaient avec l'enquête publique. Il a été rappelé qu'il s'agissait d'une phase en amont du projet.

- Par ailleurs, une certaine confusion vis-à-vis des différentes concertations organisées sur le projet par la mairie de Saclay et l'EPA Paris Saclay a pu être relevée. Les animateurs ont précisé le cadre de

chacune de ces concertations et le fait que les enseignements de la démarche de la commune de Saclay avaient été transmis à l'EPA.

- Concernant les sujets abordés par les habitants, la crainte d'une « dénaturation » du cadre de vie de la commune revient régulièrement. L'afflux de population représente une crainte pour les habitants du centre-bourg, sans pour autant que cela attise la contestation vis-à-vis du projet. Les participants ont également évoqué les désagréments liés au trafic automobile dans la zone qui risque de s'accentuer ainsi que les risques en matière de sécurité.
- Enfin, la rencontre a permis de favoriser les inscriptions à l'atelier du 10 novembre et la balade du 7. Plusieurs participants ont dit vouloir s'inscrire suite au point d'information.

Les enseignements

- L'organisation d'un point de rencontre dans le centre-bourg s'est révélé être une bonne initiative en ce qu'il relaie l'information sur l'ouverture de la concertation préalable, permet de toucher un public différent de la clientèle de passage du supermarché, tout en illustrant la volonté de faire le lien entre le secteur du Christ de Saclay, et le centre-bourg ;

- Le relais de la Ville pour la mobilisation a été essentiel ;

- Les participants présents disposaient, pour la plupart, d'une connaissance préalable du projet. Le lieu et l'horaire de la rencontre ont principalement favorisé la participation de personnes déjà informées de la démarche, sans permettre de toucher un public plus large ou moins familier du projet ;

- Certaines interrogations des participants portaient sur des aspects techniques du projet, notamment les caractéristiques précises des aménagements envisagés et l'évolution du nombre d'habitants sur la commune. Ces questions, qui ne pouvaient pas toutes faire l'objet de réponses immédiates dans le cadre d'un point d'information, ont vocation à alimenter les échanges lors des autres temps de concertation, notamment les ateliers et réunions publiques, permettant d'approfondir les sujets soulevés et d'apporter des précisions complémentaires.